

## POPS -Point Précarité Santé- : favoriser l'accès à la santé des personnes en situation de précarité en Isère

**Résumé :** Créé en 1994, le PoPS (Point Précarité Santé) est un service de l'association l'Oiseau Bleu. Il intervient sur le département de l'Isère. Des accompagnements santé individuels, des actions collectives d'éducation à la santé ou encore des appuis auprès des professionnels contribuent à faire du droit et de l'accès à la santé une réalité même pour les personnes les plus démunies.

### AUTEUR(S)

Camille Lecarpentier  
Chargée de missions  
pops @pops38.fr

**Fiche rédigée par :**  
Emeline Brun

### PROGRAMME

**Démarrage :** Décembre 1994

**Lieu de réalisation :** Isère

**Budget :** N/C

**Origine et spécificités du financement :**  
ARS Rhône-Alpes, Département Isère,  
Grenoble Alpes Métropole, Mildeca,  
municipalités, prestations

### ORGANISME(S)

L'oiseau bleu

5 place de l'Eglise

38610 Gières

<http://www.pops38.fr/>

**Salariés :** 82

**Bénévoles :** 5

**Adhérents :** 43



## COMITE DE LECTURE

**Date de lecture de la fiche :** vendredi 12 octobre 2018 00:00

**Appréciation(s) du comité :** **A généraliser !**

**Solution(s) :** Santé

**Opérateur(s) :** Association, ONG

**Pays :** France, Auvergne-Rhône-Alpes

**Bénéficiaires :** Bottom Of the Pyramid (BOP)

**Envergure du programme :** Locale

**Domaine(s) :** Santé, Droits fondamentaux, Coopération

### CARACTERISATION - Fiche IARD :

:  
:  
:

*Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Grenoble)*

*Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)*

*Pour citer un texte publié par RESOLIS : Lecarpentier, « POPS -Point Précarité Santé- : favoriser l'accès à la santé des personnes en situation de précarité en Isère », \*\*Journal RESOLIS\*\* (2018)*

## ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

L'action a commencé en 1994 auprès des allocataires du RMI (Revenu Minimum d'Insertion, aujourd'hui devenu RSA), à l'époque où il n'y avait pas encore de CMU (Couverture Maladie Universelle). L'accès aux soins leur était donc très difficile. La DDASS (Direction Départementale des Affaires Sociales, dissoute en 2010) a mandaté l'association L'Oiseau Bleu pour porter un service expérimental composé d'un médecin et d'une infirmière, afin d'aider à la prise en compte de la santé des bénéficiaires du RMI. Aujourd'hui, le service PoPS est composé d'une chargée de missions, de 6 infirmiers animateurs santé, de 3 médiateurs en santé et d'une cheffe de service soit 9,1ETP.

## OBJECTIFS DU PROGRAMME

Objectif général : faciliter l'accès à la santé (droit, prévention, et soins) des personnes en situation de précarité.

Le public visé :

- Personnes en situation de précarité : allocataires du RSA, jeunes, travailleurs pauvres, migrants,....
- Professionnels en lien avec ce public



## ACTIONS MISES EN OEUVRE

Cette action s'organise autour de trois missions interdépendantes :

- Accompagnement santé individuel : réalisé par une infirmière et généralement proposé par un travailleur social avec l'accord de la personne, il est global (accès aux droits, aux soins, et à la prévention). Il s'entend tel que d'écrit dans la « charte de l'accompagnement santé individuel ». Il doit s'adapter à la personne pour la fréquence, la durée et le lieu des rencontres (y compris à domicile). L'objectif est d'amener la personne à prendre en charge par elle-même sa santé et qu'elle puisse faire appel aux structures de droit commun.
- Actions de promotion de la santé en fonction des besoins : Interventions collectives d'éducation à la santé auprès de groupes (adultes et jeunes en insertion, cours de Français Langue Etrangère, ...) pour aborder le thème de la santé, et selon les demandes, des thématiques plus spécifiques (alimentation, sommeil, travail,...).
- Appui auprès des professionnels et institutions : soit par des conseils ponctuels, par exemple sur une situation ou un cas particulier, soit par des appuis méthodologiques, par exemple sur le montage d'un projet « santé précarité » ou l'organisation d'un événement sur cette thématique.

## RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- En 2017, le service a réalisé 139 accompagnements santé individuels sur le long terme, ainsi que des appuis ponctuels auprès de 145 personnes. Des permanences dans les quartiers politiques de la ville du Nord Isère et de la Villeneuve de Grenoble ont permis de rencontrer 246 personnes.
- Actions collectives : en 2017, 96 animations ont été réalisées dans 55 structures, soit près de 780 personnes participantes. S'y ajoutent 6 forums qui ont touché 350 personnes et 2 expositions (sur l'alcool et l'hygiène) qui ont été diffusées auprès de 315 personnes environ. Au total, ce sont environ 1445 personnes qui ont été touchées en 2017.
- Appui professionnel : près de 600 professionnels d'une centaine de structures ont bénéficié de conseils et d'accompagnements en 2017)
- Projet long de 2016 à 2018 : co-construction de 2 outils visant à faciliter la relation soignants/soignés, l'un à destination des professionnels du social (mallette pédagogique proposant 8 animations collectives), l'autre à destination des professionnels de santé (« La face cachée de vos patients ») afin de sensibiliser les soignants aux problématiques du public précaire

## ORIGINALITE DU PROGRAMME

- L'aller vers : peu de structures ont encore la possibilité d'aller jusqu'au domicile des personnes pour rendre plus accessible leurs services
- L'adaptabilité aux besoins : tant en accompagnement individuel qu'en séances collectives, le PoPS adapte ses interventions en fonction des besoins et des souhaits des personnes
- La connaissance de la thématique santé-précarité, qui est transversale et donc difficile à traiter
- Apprendre et agir ensemble : s'appuyer sur la parole et l'expérience du public (connaissances, représentations, comportements, compétences) et sont étayées par des apports théoriques et pratiques.

## PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Institutions : ARS, CG, CPAM, IREPS (Institut Régional Education et Promotion de la Santé, Mutualité Française, missions locales, CCAS, communes, ONG, services d'addictologie

Travail partenarial : une centaine de partenaires sur l'ensemble du département : précarité et santé

## RETOUR D'EXPERIENCE



**Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en œuvre du programme :**

- Accès aux droits : difficultés administratives, notamment de demandes récurrentes de papiers justificatifs, qui rendent les démarches longues et complexes.
- Refus de soin : difficultés persistantes avec certains médecins car tous ne sont pas réceptifs et coopératifs
- Territoire vaste et demandes croissantes ; difficile d'y faire face avec des moyens qui eux restent constants, d'autant plus qu'une partie du département est rurale et montagnaise, ce qui rend plus difficile l'accès aux soins des personnes notamment les plus isolées.
- Urgence : beaucoup de situations sont prises tardivement et sont donc plus ancrées et difficiles à traiter, avec des répercussions plus graves sur la santé.

**Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :**

- Demandes de financements pour augmenter les moyens
- Continuer à faire de la médiation avec les praticiens afin d'améliorer la prise en charge des personnes, accompagner les personnes qui acceptent de porter plainte
- Partenariats forts et nombreux qui permettent d'adapter les actions aux difficultés et particularité de chaque personne.

**Améliorations futures possibles :**

Nous cherchons à étendre nos actions afin de répondre aux besoins que nous avons identifiés mais cela demande des moyens supplémentaires. Comment faire avec plus de demandes et moins de moyens ?

**Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :**

Connaissance du public et adaptabilité : lorsqu'on s'adapte aux besoins et aux demandes des personnes plutôt que de leur imposer une forme d'aide, le public est plus en confiance, il délivre plus de choses et assimile plus facilement les conseils donnés.

- Prendre en compte la personne dans sa globalité : intervention sur la santé mais en faisant attention à tout ce que la personne peut dire sur les autres aspects de sa vie (emploi et logement) pour l'orienter vers les structures partenaires compétentes dans ces domaines. L'écoute et l'empathie indispensables à la prise en compte de la personne dans sa globalité permettent de faire émerger ses besoins et de traiter les situations plus profondément, plutôt que juste les symptômes.

- Expérience et évaluation : actif depuis 1994, le PoPS a plus de 20 ans d'expérience de terrain, et connaît les obstacles à éviter, les erreurs à ne pas répéter, les facteurs de réussite et leviers à mettre en œuvre, notamment grâce à une démarche volontaire d'évaluation constante de ses actions

Conseils pour une généralisation :

- Aller vers et agir avec
- Ne pas agir seul : avoir connaissance des actions similaires et de leur retour d'expérience, et avoir un réseau de partenariat fort pour démultiplier sa force d'action.